

OBJET : ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – À NOUS DE SAISIR L’OPPORTUNITÉ!

Bonjour,

Vous avez sûrement remarqué ces derniers mois que les questions des changements climatiques et de la transition vers une économie verte, ou plus sobre en carbone ont été au cœur des préoccupations de nombreux chefs d’État et d’organisations non gouvernementales de la planète.

En effet, la Conférence de Paris (COP 21) qui s’est terminée en décembre dernier avec l’adoption de l’**Accord de Paris** sur les changements climatiques est venue préparer le terrain et poser des balises pour guider nos actions d’adaptation et de lutte contre les changements climatiques. Il s’agit d’un exploit diplomatique majeur et une mobilisation sans précédent qui interpelle autant les gouvernements que les organisations non gouvernementales et la société civile.



Au Canada, les gouvernements fédéral et provincial ont pris des engagements pour favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La balle est maintenant dans le camp de nos collectivités qui devront poursuivre et intensifier la mobilisation citoyenne à l’échelle de leur territoire.

« Il y a urgence d’agir et ça doit se traduire sur le terrain, dans les municipalités »,

Suzanne Roy, présidente de l’Union des municipalités du Québec et mairesse de Sainte-Julie.

Au Centre-du-Québec, déjà plusieurs organisations sont en action dans la lutte contre les changements climatiques. En voici un petit échantillon :

- Neuf municipalités de la région représentant près de 70 % de la population du Centre-du-Québec ont élaboré un plan d’action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire.
- Villes de Plessisville et Nicolet : [projet d’autopartage de véhicules électriques municipaux](#).
- Développement économique de L’Érable : Plan d’approvisionnement territorial de la biomasse.
- Ville de Drummondville : [Ajout \(à venir\) de quatre nouveaux véhicules hybrides à la flotte municipale, ajout d’un 6e parcours d’autobus et autres investissements dans le transport en commun en 2016](#).

- Ville de Victoriaville : [Gratuité des stationnements publics pour les véhicules électriques, installation d'une borne de recharge rapide \(L3\) au centre-ville, Utilisation de véhicules électriques et hybrides dans la flotte municipale.](#)
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ): Réalisation de plusieurs projets de mobilisation, de concertation et de sensibilisation : Par notre PROPRES énergie, Au boulot sans ma voiture, Défi Climat, Les Rendez-vous de l'énergie, etc. ([en savoir plus](#))

Ce n'est qu'un début... L'union des municipalités du Québec (UMQ) est engagée dans cette voie et tentera prochainement de convaincre les municipalités québécoises de souscrire à la Déclaration du Sommet des élus locaux pour le climat adoptée par les 1000 maires présents à la Conférence de Paris. L'UMQ organisera également un Forum municipal sur les changements climatiques, qui se déroulera le 13 mai 2016 dans le cadre de ses assises annuelles, à Québec.

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a suivi à travers les médias et différents témoignages les négociations entourant la Conférence de Paris (voir [section Internet du CRECQ sur la COP 21](#)) et maintient une veille à l'égard des suites qui découleront de cet accord. Le CRECQ offrira d'ailleurs une présentation sur les principaux enjeux et défis liés à cette mobilisation internationale lors du Salon de l'environnement de Saint-Edmond le 20 mars 2016. Le comité Environnement et gestion des matières résiduelles de Saint-Edmond vous invite d'ailleurs à assister à cet évènement ([en savoir plus](#)).

L'Accord de Paris nous offre un momentum stratégique et un nouveau levier politique pour appuyer et justifier davantage nos actions pour la mise en place d'une économie plus sobre en carbone et une inéluctable transition vers les énergies vertes. À nous de saisir cette opportunité!

Au plaisir de travailler avec vous pour un monde meilleur.

Éric Perreault, chargé de projet
CRECQ
400, rue Hériot, 2e étage
Drummondville (Québec)
J2B 1B3
Tél.: 819-475-1048, poste 212
Télé.: 819-475-5112